



Le 15 juillet 2022

Communiqué de presse

16, rue Georges Palante La Granville 22120 Hillion
ontact@halteauxmareesvertes.org
[tps://www.halteauxmareesvertes.org/](https://www.halteauxmareesvertes.org/)

Halte Aux Marées Vertes lève le voile sur des chiffres aussi indisponibles qu'explosifs

Une consultation publique est en cours jusqu'au 19 juillet sur les projets d'arrêtés préfectoraux (un arrêté par bassin versant algues vertes) définissant des « programmes d'actions volontaires visant à diminuer les flux de nitrates et les risques de fuite d'azote contribuant à la prolifération des algues vertes ».

Une fois de plus, il s'agit d'un programme d'actions soumis au volontariat des exploitants agricoles et la phase réglementaire annoncée au terme de trois ans, si les objectifs ne sont pas atteints, ne sera pas générale mais ne concernera que certains exploitants et sur des points bien précis.

En réalité, le programme d'action annoncé est de même nature que les précédents qui ont échoué et ne produisent plus aucune baisse des taux de nitrates dans les rivières bretonnes depuis 8 ans.

La même stratégie est à l'œuvre qui consiste à détailler des mesurètes de plus en plus sophistiquées qui sont autant de poudre aux yeux destinée à détourner notre attention du vrai problème : celui d'une densité animale sur notre territoire totalement insoutenable.

Alors que les bases nationales d'identification des porcs et des volailles sont tenues secrètes, la Cour des Comptes a recueilli des données lui permettant de calculer le nombre moyen de bovins, de porcs et de volailles par hectare de Surface Agricole Utile (SAU) sur les Côtes d'Armor, sur le bassin versant de Saint-Brieuc et celui de la Fresnaye. A partir de ces chiffres publiés le 2 juillet 2021 et qui n'ont pas été contestés, usant des coefficients de conversion en usage, nous avons calculé la charge de cheptel en équivalent unité de gros bovins (UGB), sachant qu'il faut **1 hectare de terre pour nourrir 1 UGB et supporter ses déjections.**

Il apparaît **qu'en moyenne, par hectare de SAU, nous avons 9 UGB en Côtes d'Armor, 14 UGB sur le bassin versant de Saint-Brieuc et 16 UGB sur le bassin versant de La Fresnaye** (cf le point 2.1).

Densité vertigineuse ! Tout ce cheptel ne peut être nourri que grâce à des **importations massives d'azote** (soja d'Amérique Latine, céréales venant de Russie, d'Ukraine, des plaines françaises ou d'ailleurs, colza, tournesol). **Ainsi sursaturé de déjections animales, le territoire breton est structurellement et gravement excédentaire en azote. De surcroît, le territoire a été rendu structurellement incapable de contenir les « fuites d'azote ».**

Dans un tel contexte, que le Préfet se mêle de prescrire, entre autres exemples, que si un retournement de prairie de plus de 5 ans se fait après le 1^{er} mars, et non entre le 15 février et fin mars, il faut y planter une culture de betteraves fourragères... confine au ridicule !

Dans notre déposition ci-jointe, nous rappelons que la piste de la diminution du cheptel a été évacuée rapidement et sommairement par le Préfet de région. Nous exposons en quoi il s'agit pourtant de la seule voie possible pour faire baisser les taux de nitrates et diminuer les marées vertes et quelle stratégie du rideau de fumée est développée par les pouvoirs publics.

Le retour à un élevage lié au sol, proportionné à la surface agricole disponible, est en même temps la clé pour remédier aux pesticides associés aux excès d'azote, à la souffrance animale, à l'antibiorésistance, aux risques de zoonoses, au dérèglement climatique...

Tous les leviers financiers nécessaires à l'accompagnement d'une réforme en profondeur du système agricole existent, seule manque la volonté politique de la mettre en œuvre.

Les dépositions sont à adresser à : ddtm-consultation120-1@cotes-darmor.gouv.fr

SOMMAIRE de la DEPOSITION

I - Algues vertes et taux de nitrates : le compte n'y est pas

II - Le fond du problème : des territoires structurellement excédentaires en azote

- 2.1 - Une pression animale insoutenable (UGB)
- 2.2 - Importations massives d'azote
- 2.3 - Un milieu rendu structurellement incapable de contenir les « fuites d'azote »
- 2.4 - La voie de la diminution du cheptel évacuée sommairement
- 2.5 - Les Pays-Bas nous montrent pourtant le chemin
- 2.6 - ZSCE Non au zonage, oui à une réforme globale de l'agriculture bretonne
- 2.7 - Produire moins, produire mieux, malgré la guerre en Ukraine
- 2.8 – Les leviers financiers existent

III – Le rideau de fumée ou la stratégie de résistance au changement du système

- 3.1 – Des mesures reposant encore sur le volontariat
 - 3.2 – Une obligation de moyens pas de résultats
 - 3.3 – Une complexité réglementaire de plus en plus sophistiquée
 - Déjà très compliqué
 - Des complications supplémentaires
 - 3.4 – Une hyper complexité voulue
 - Hyper complexité voulue quitte à s'en plaindre en même temps
 - Hyper complexité voulue avec l'espoir que chaque nouveau dispositif apporte son financement
 - Hyper complexité voulue car facilement contournable et difficilement contrôlable
 - La pénurie assumée de contrôleurs
- Conclusion

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

- 1) Les coefficients de conversion en Unités de Gros Bovin (UGB)*
- 2) La France et l'Europe pourraient se passer de soja importé*
- 3) Le leurre de PSE (Paiements pour Services Environnementaux)*